

Le sénateur Lynch-Staunton: Nos sénateurs ont parlé par l'entremise du sénateur Spivak, qui a éloquentement analysé la situation en détail.

Le sénateur Frith: N'y a-t-il personne d'autre de votre côté qui appuie la mesure législative?

Le sénateur Lynch-Staunton: Tout le monde l'appuie, mais personne n'a l'intention d'intervenir dans le débat aujourd'hui.

Le sénateur Frith: Personne ne veut défendre le projet de loi?

Le sénateur Lynch-Staunton: Il peut être défendu au comité et à l'étape de la troisième lecture. Nous n'en sommes qu'à l'étape de la deuxième lecture.

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): C'est l'étape la plus importante.

Le sénateur Lynch-Staunton: C'est exact. On discute des principes. Je crois savoir que d'autres sénateurs de l'autre côté désirent prendre la parole à ce sujet. Comme l'heure de l'ajournement est encore loin, je propose que nous poursuivions le débat.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, si c'est ce que pense le leader du gouvernement au Sénat, je présume qu'il sait ce qu'il aura à faire. Je peux lui dire que j'ai certains arguments à faire valoir au sujet de ce projet de loi injuste qui privera beaucoup de Canadiens de programmes, notamment les allocations familiales, qui font partie de la tradition canadienne. Cette mesure législative aura pour effet de supprimer entièrement cette loi. Il nous faut donc un peu de temps pour faire toute la recherche qui vous servira à essayer de convaincre les sénateurs d'en face de ne pas adopter cette mesure. Je demande un peu plus de temps. J'ai entendu quelques discours aujourd'hui . . .

L'honorable Efstathios William Barootes: Est-ce là votre discours?

Le sénateur Olson: Non, je fais simplement valoir que nous avons besoin d'un peu plus de temps pour réunir . . .

Le sénateur Barootes: Vous avez déjà eu mardi, mercredi et jeudi derniers.

Le sénateur Frith: Les sénateurs d'en face vous diront quand vous devrez être prêt à prononcer vos discours. Ils vous diront quand vous devrez le faire. Ils ne veulent pas participer au débat, mais simplement rester assis et vous dire comment vous devriez procéder. Ils ne savent pas ce qu'est un débat.

Le sénateur Olson: Je tiens à vous dire, honorables sénateurs, que je suis resté assis tranquillement, sans dire un mot. Je voudrais maintenant faire quelques observations. Certains de mes collègues . . .

Le sénateur Frith: Nous avons parlé de cette question tous les jours de séance du Sénat, mais les sénateurs d'en face n'en ont pas fait autant. Ils vont maintenant rester là et dire aux sénateurs de ce côté-ci comment ils devraient agir.

Pourquoi ne participent-ils pas au débat au lieu de jacasser?

Le sénateur Olson: Je répète que je voudrais faire valoir quelques arguments. Certains de mes collègues aussi auront
[Le sénateur Frith.]

des choses très importantes à dire au sujet de cette question. Elle est inscrite depuis . . .

Le sénateur Barootes: Asseyez-vous.

Le sénateur Olson: On a encore modifié le Règlement. C'est le sénateur Barootes qui décide du moment où je serai prêt à prononcer un discours.

Le sénateur Frith: Vous devez lui demander à quel moment vous devriez prendre la parole. Il vous dira quand vous serez autorisé à le faire, soit au moment qui lui conviendra.

Le sénateur Olson: Essayons de savoir si c'est ce que les sénateurs d'en face vont faire. Je leur dis seulement que plusieurs de mes collègues et moi avons des discours à prononcer et que nous avons besoin de faire un peu plus de recherche. C'est pourquoi j'ai demandé que le débat soit ajourné.

Honorables sénateurs, je le demande encore une fois. Ajournons immédiatement ce débat. Nous devrons peut-être même l'ajourner encore une fois demain.

Le sénateur Barootes: Non, pas d'ajournement.

● (1600)

Le sénateur Lynch-Staunton: Honorables sénateurs, je suis surpris d'entendre le sénateur Olson demander plus de temps. Nous devons lui rappeler, au cas où il l'aurait oublié, que cette politique officielle a été annoncée dans le budget de février 1992.

Le sénateur Olson: J'ignorais jusqu'à maintenant quels étaient les arguments.

Le sénateur Lynch-Staunton: Si le sénateur Olson décide aujourd'hui seulement qu'il doit prendre connaissance des arguments à propos d'une politique qui a été annoncée il y a plusieurs mois et qui a fait l'objet de nombreuses consultations du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ce n'est pas le problème du gouvernement.

Cela dit, nos amis d'en face savent que ce projet de loi, s'il est adopté, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1993.

Le sénateur Frith: Que voulez-vous dire par «s'il est adopté»? Dieu vous a-t-il dit qu'il devait l'être ou est-ce vous qui en avez décidé ainsi?

Le sénateur Lynch-Staunton: Ce projet de loi, s'il est adopté tel quel, . . .

Le sénateur Frith: «S'il est adopté».

Le sénateur Lynch-Staunton: . . . entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1993. C'est prévu dans le projet de loi. Pour que cela puisse se faire, compte tenu des grands changements qu'il entraînera, . . .

Le sénateur Frith: Le sénateur Olson devrait donc prendre la parole le 30 septembre 1992.

Le sénateur Lynch-Staunton: . . . les bénéficiaires, actuels et futurs, et les personnes dont les prestations pourraient changer pour le meilleur ou pour le pire doivent en être informés à l'avance, ce qui pourrait prendre jusqu'à deux mois.

Le sénateur Frith: Désolé, sénateur Olson, mais débattre de cette question, cela dérange le gouvernement!